



## LA COMMUNE D'UCCLE RECRUTE

### Un Conseiller en mobilité (H/F) – service Mobilité

#### **MISSIONS :**

La cellule Mobilité a pour objectif de trouver des solutions pour des problèmes à la fois locaux, à l'échelle d'une rue, mais également avoir une vision globale sur l'ensemble du territoire communal et au-delà. Ses multiples missions s'inscrivent dans une volonté d'améliorer la qualité de vie en ville à travers une diminution des nuisances liées au transport. Vous serez intégré à l'équipe de la cellule Mobilité, elle-même inscrite dans le service Voirie.

#### **VOS TÂCHES :**

- ✓ Vous êtes impliqué dans la mise en œuvre et l'implémentation des plans communaux et régionaux de mobilité (Plan communal de mobilité, Plan de déplacements scolaires, Carsharing, etc.) ;
- ✓ Vous vous occupez de mettre en place des outils d'évaluation et suivez les informations à traiter (comptages de vitesses et de flux, monitoring de la mobilité, etc.) ;
- ✓ Vous élaborez des aménagements locaux et suivez ces projets jusqu'à leur réalisation ;
- ✓ Vous rédigez les cahiers des charges relatifs à la réalisation des travaux et menez la procédure d'adjudication ;
- ✓ Vous gérez quotidiennement les questions de mobilité : vous répondez aux usagers de l'espace public ainsi qu'aux demandes de la Région, vous soutenez les autres services, etc. ;
- ✓ Vous participez à la diffusion d'informations concernant la mobilité par la rédaction d'articles et de toutes-boites ;
- ✓ Vous offrez votre soutien dans la mise en place d'évènements et d'actions de sensibilisation à la mobilité et à la sécurité routière ;
- ✓ Vous rendez des avis sur les aménagements de l'espace public afin de prendre en compte les besoins de déplacement de chaque usager (piétons et PMR, cyclistes, voitures, poids lourds, transports en commun, etc.) ;
- ✓ Vous rédigez des rapports au Collège des Bourgmestre et Echevins ou au Conseil ;
- ✓ Vous organisez des réunions et en faites le suivi par la rédaction de procès-verbaux.

#### **VOTRE PROFIL :**

Vous êtes titulaire d'un diplôme de bachelier/graduat (en construction, gestion urbaine, géographie, architecture de paysage, ...).

Posséder un brevet de « conseiller en mobilité » et/ou disposer d'une expérience dans le domaine de la mobilité est un plus ;

Vous disposez d'une connaissance active du français et d'une connaissance élémentaire du néerlandais attestée par un brevet SELOR (épreuve écrite et orale).  
Connaître la législation en matière de mobilité à Bruxelles (code de la route, du gestionnaire, PRPS, Plan IRIS II, etc.) est un atout supplémentaire ;  
Vous comprenez et interprétez sans difficulté des plans et des dossiers techniques ;  
Vous êtes capable de travailler de manière autonome, sans supervision continue ;  
Vous prenez des initiatives ;  
Vous êtes rigoureux et synthétique ;  
Vous avez de bonnes capacités d'organisation, vous respectez les échéances et les priorités ;  
Vous aimez développer des projets et en assurer le suivi ;  
Vous avez le sens de la collaboration et vous intégrez facilement au sein d'une équipe ;  
Vous vous adaptez aisément aux nouvelles situations et assumez volontiers de nouvelles tâches/responsabilités ;  
Vous avez le sens du contact et de la communication. Vous informez régulièrement votre hiérarchie et vos collègues de l'avancement de vos projets ;  
Vous disposez de bonnes capacités rédactionnelles ;  
Vous maîtrisez l'outil informatique (traitement de texte, tableur, messagerie électronique, SIG, etc.) et jouissez d'une connaissance dans les logiciels de dessins assistés par ordinateur.

#### **VOS CONDITIONS DE TRAVAIL:**

Contrat à durée déterminée de six mois. Entrée en fonction immédiate ;  
Salaire conforme aux barèmes communaux (Niveau B1 – Secrétaire technique) ;  
Prise en compte de l'ancienneté du secteur public et privé ;  
Cadre de travail agréable ;  
Allocation de fin d'année ;  
Horaires flexibles (37h30/semaine) et horaire spécifique en juillet et août ;  
Gratuité de l'abonnement STIB ;  
Remboursement des autres frais de transports en commun à 80 % ;  
Primes vélo et piéton ;  
Prime de bilinguisme sur base des attestations délivrées par le SELOR ;  
Nombreuses possibilités de formations ;  
Divers avantages dans le cadre du service social du personnel (intervention assurance hospitalisation, ...).

#### **INTERESSÉ(E) ?**

Envoyez votre candidature (lettre de motivation et CV) par courrier à l'Administration Communale d'Uccle- Service du Personnel- A l'attention de Sylvie Duez – Directrice des Ressources humaines, Place Jean Van der Elst 29 - 1180 Bruxelles ou par courriel à [personnel@uccle.be](mailto:personnel@uccle.be).

Pour tout renseignement en lien avec la fonction, vous pouvez prendre contact avec Madame France Gabriel par mail : [fgabriel@uccle.brussels](mailto:fgabriel@uccle.brussels).